

CAP-CHAT



VILLE DE CAP-CHAT

Faits saillants du rapport financier/rapport des vérificateurs 2018 (article 105.2.2 Loi sur les Cités et Villes)

Présenté le 03 juin 2019 lors de la séance ordinaire du Conseil.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER/VÉRIFICATEURS EXTERNES EXERCICE FINANCIER 2018

Conformément au dispositif de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et des vérificateurs externes pour l'année 2018.

Lors de mon précédent rapport, le Conseil venait à peine d'être élu et je mentionnais alors que nous devions d'abord nous familiariser avec le fonctionnement de la ville, bien étudier les dossiers existants et poser les actions nécessaires et pertinentes afin de faire avancer ceux qui à nos yeux et aux yeux de la majorité de la population étaient incontournables.

Le dossier des ressources humaines :

La convention collective des employés de la Ville de Cap-Chat est venue à échéance le 31 décembre 2017. En début d'année 2018, un comité de négociation a donc été mandaté par le conseil afin d'étudier à fonds la convention antérieure, y apporter les changements voulus et formuler nos propres demandes à la table de négociation. Aux termes des quelques huit rencontres de négociation, nous en sommes arrivés à conclure une entente de principe qui sera soumise aux employés ces jours-ci et aux membres du Conseil.

Les équipements de voirie :

Au cours de l'année 2018, nous avons fait l'acquisition de nouveaux équipements essentiels dont une remorque couverte que nous avons équipée, un coffre sur roues, un banc de scie et divers autres outils. Nous avons également fait l'acquisition d'une faucheuse pour dégager la végétation aux abords des accotements. Nous avons équipé notre machinerie de lames adéquates pour le déneigement.

L'expérience a démontré à l'hiver 2018-19 que ces nouveaux équipements étaient efficaces et permettaient l'économie de temps, d'épandage d'abrasif et la consommation de carburant. Les coûts engendrés au titre des équipements s'élèvent à près de 165,000.00 \$.

Hygiène du milieu et travaux de voirie :

Au début du printemps 2018, nous avons réexaminé le dossier de remplacement du surpresseur de la Côte-des-Neiges. La localisation actuelle du surpresseur rendait difficile son accessibilité et il nous apparaissait nécessaire de repenser l'ensemble de ce dossier. Le projet a été lancé. Le surpresseur sera relocalisé et sa réalisation sera complétée au cours de la présente saison estivale.

Entre-temps, une nouvelle pompe et des corrections au panneaux électrique ont été nécessaires.

Le grand dossier de l'assainissement des eaux usées a été revu. Nous avons fait procéder à divers travaux d'ingénierie afin d'avoir en mains les éléments nous permettant de faire avancer ce dossier. Le plan d'intervention sur les infrastructures a été complété, un relevé complet de géolocalisation de nos infrastructures souterraines a été dressé. Actuellement, un ingénieur est mandaté afin de mettre à niveau le plan d'intervention en fonction d'une nouvelle structuration des réseaux et des inspections réalisées en 2018. Toutes ces interventions nous permettent d'envisager la réalisation du projet et la mise en service des installations dans le cours de l'automne 2023; soit un échéancier d'un peu moins de cinq ans.

Les fossés sur la rue des Fonds ont été refaits en grande partie de même que les accotements de la rue Labrie.

Des travaux de débroussaillage sur l'ensemble du réseau routier ont été réalisés et vont reprendre en 2019.

Le dossier aréna

À l'automne 2018, le Conseil a mené une consultation populaire afin de sonder le pouls de la population sur ce qui pourrait être envisagé quant à l'utilisation de cette infrastructure. Un peu moins de trente interventions ont été entendues. La décision reste à venir sur l'avenir de la bâtisse mais nous procéderons tout de même à refaire la toiture et l'accès. Nous sommes à la recherche de solutions moins onéreuses.

Le dossier service Incendie/caserne

Toujours dans la démarche de réexamen de l'ensemble des dossiers municipaux. Le dossier du service Incendie a été revu. Aujourd'hui le corps de pompiers compte près de 20 membres alors qu'il n'en comptait un peu plus de 10 à l'installation du nouveau Conseil. Cette hausse des effectifs permet d'assurer une meilleure couverture de risques et des économies substantielles.

La caserne actuelle est localisée dans un secteur où l'espace est exiguë. Le bâtiment lui-même est désuet et il faut envisager une relocalisation et de nouvelles installations. Le dossier est en marche et nous y apportons toute l'attention nécessaire.

Autres sujets

Comme vous avez pu le constater, divers projets ont été enclenchés et se réaliseront cette année.

Le Marché public qui revient avec une formule renouvelée pour laquelle une aide financière non remboursable nous a été allouée au montant de 38 000.00 \$ sur deux ans.

Le projet des barils de récupération d'eau de pluie pour lequel une aide financière non remboursable de 5 000.00 \$ nous a été octroyée.

Les pommes de douche à débit réduit qui seront distribuées gratuitement.

Le projet « Manger Notre Saint-Laurent » - Programme visant à valoriser les éléments de la mer afin qu'ils se retrouvent dans nos assiettes. Cap-Chat a donc été retenu avec quatre autres municipalités gaspésiennes.

La Grande Marche Pierre Lavoie en octobre qui a été un franc succès et qui se répète cette année.

L'organisation du premier Triathlon de concert avec l'école de l'Escabelle.

Dossier enrochement Rivière Cap-Chat - mai 2017

Ce dossier est toujours d'actualité. Le dossier qui occupe la Ville avec Pêches et Océans Canada a été entendu par le tribunal plus tôt au printemps et nous sommes en attente de la décision. Quant au dossier qui occupe la Ville avec le Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, il est en attente de procès. Nous osons croire que nous pourrions dans un proche avenir nous asseoir avec nos interlocuteurs et tenter de trouver une solution aux poursuites. Puisque ce dossier est toujours pendant devant la Cour du Québec, je n'en dirai pas plus.

Résumé de la Situation financière / Rapport des vérificateurs

La municipalité de Cap-Chat présente une bonne santé financière. Avec un surplus accumulé qui est passé de 115 837.00 \$ qu'il était au 31 décembre 2017 à 437 700.00 \$ au 31 décembre 2018. Une réserve de 13 809.00 \$(ex-municipalité de Capucins) et une réserve de 136 629.00 \$(fonds de roulement).

La dette à long terme de la Ville réside dans un emprunt contracté en 2017 pour l'achat d'une pelle hydraulique sur roues et d'un chargeur sur roues représentant un montant de 541 200.00 \$ remboursable sur 15 ans. Au 31 décembre 2018, cette dette était de 494 200.00 \$.

Les vérificateurs mentionnent que les états financiers reflètent fidèlement, selon les principes comptables reconnus, la situation financière de la Ville.

Les recettes anticipées pour l'exercice financier 2019 sont de l'ordre de 3 346 263.00 \$. Les dépenses anticipées pour le même exercice financier sont du même ordre.

Pour conclure, je suis en mesure d'affirmer que beaucoup de travail a été accompli, les dossiers avancent quand même bien et nous pouvons envisager les prochaines années avec optimisme. Je veux souligner le travail acharné des employés de la municipalité et la collaboration soutenue de tous les citoyens, citoyennes de Cap-Chat.

Cap-Chat, le 3 juin 2019

Marie Gratton
Maire